603 B644

TRIBUNAL D'INSTANCE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

DATE D'ENREGISTREMENT AU GREFFE : 03 JUIL. 2012
N° DU DEPOT : 8221 / 2695
LE GREFFIER

NEXT PARTICIPATION

Société par actions simplifiée
au capital de 256.115.- €

25 rue de Dannemarie
68580 SEPPOIS LE BAS

RCS MULHOUSE TI 440 123 644

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

(A.G.E. du 22.06.2012)

Messieurs les Associés,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du Code de Commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Cette réduction du capital résultera de l'annulation d'un nombre déterminé d'actions, achetées par votre société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-207 de Code de Commerce.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal, et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des associés.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les causes et conditions de cette opération, qui réduira le capital de votre société de 256.115.- € à 206.115.- €.

Fait à Mulhouse, le 12 juin 2012

Sylvain EHRET Commissaire aux comptes

S. EHRET
Commissaire aux comptes

P. KLEIN
Commissaire aux comptes